

ACTIVITÉ AQUATIQUE, BAIGNADE : ATTENTION À LA LEPTOSPIROSE



La leptospirose est une maladie qui s'attrape au contact de l'eau contaminée par les animaux. Elle peut présenter des formes graves.



EN CAS D'ACTIVITÉ NAUTIQUE

Si dans les 3 semaines, vous présentez :

- de la fièvre ($> 38,5^{\circ}\text{C}$) ;
- des maux de tête ;
- des douleurs musculaires et articulaires :

C'est peut-être la leptospirose !

Consultez rapidement votre médecin traitant. Un traitement antibiotique peut être nécessaire. Plus la prise en charge est précoce, plus elle est efficace !

MESURES DE PRÉVENTION

Si vous pratiquez une activité en eau douce (sport, baignade...) :



**Évitez de vous baigner
dans une eau trouble ou boueuse**



**Pensez à prendre une douche
savonneuse immédiatement après
votre activité**



**Pensez à bien rincer votre matériel
(combinaison, chaussons néoprènes...)
à l'eau potable**

En cas de plaie, il faut :

- laver abondamment à l'eau potable et au savon ;
- désinfecter avec un antiseptique ;
- protéger la plaie avec un pansement imperméable.

**Il ne faut jamais rincer une plaie
à l'eau non potable, même limpide !**



PLUS D'INFOS

auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr